

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 9 Février (09/02/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Valérie CLARMONT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Madame Sabine AUGÉ est nommée secrétaire de séance.

20 – 09 Février 2017

SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ)

Rapporteur : Mme GARRIGUES.



Considérant que le contrat « enfance – Jeunesse », signé entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Tarn et Garonne, la M.S.A et la collectivité, s'est achevé en décembre 2015.

Considérant que l'objectif de ce partenariat est de soutenir, financièrement, la collectivité sur les actions :

- qu'elle met en œuvre : Centres de Loisirs maternel et primaire, A.L.A.E, coordination du contrat ;
- ou qu'elle soutient : Relais Assistantes Maternelles (RAM), joujouthèque, les Grappillous, centre social du Sarlac, L.A.E.P, accueil de jeunes MAJ.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée communale de signer un nouveau contrat pour 4 ans soit du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2019.

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur Le Maire à revêtir de sa signature ce nouveau contrat enfance jeunesse pour une durée de 4 ans.

APPROUVE l'engagement financier des deux partenaires sur les années 2016 à 2019, joint en annexe de la présente délibération.

Pour copie conforme

Moissac le 10 février 2017

Le Maire,


Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

TYPLOGIE	TYPE ACTION	NATURE ACTION	NOM ACTION	MONTANTS PSEJ LIMITATIFS			
				2016	2017	2018	2019

MODULE 1 (01/01/2016)							
COMMUNE DE MOISSAC							
Action nouvelle	accueil enfance	LAEP	Laep de Moissac	11 459,00	11 459,00	11 459,00	11 459,00
Action nouvelle	accueil enfance	RAM	Extension Ram	1 547,97	1 547,97	1 547,97	1 547,97
Action nouvelle	accueil enfance	LUDOTHEQUE	Joujoutheque	3 425,44	3 425,44	3 425,44	3 425,44
Action nouvelle	accueil enfance	EALJ	Grappillous	15 044,81	15 044,81	15 044,81	15 044,81
Action nouvelle	pilotage jeunesse	formations	Bataf/Batd	1 013,16	1 079,10	539,55	539,55
Action nouvelle	accueil jeunesse	Accueil de jeunes	MAJ	9 178,94	9 178,94	9 178,94	9 178,94
Total actions nouvelles				41 669,32	41 735,26	41 195,71	41 195,71

Action antérieure	accueil jeunesse	ALSH	Montebello	74 854,47	74 854,47	74 854,47	74 854,47
Action antérieure	accueil enfance	LUDOTHEQUE	Joujoutheque	3 688,85	3 688,85	3 688,85	3 688,85
Action antérieure	accueil enfance	EALJ	Grappillous	45 562,09	45 562,09	45 562,09	45 562,09
Action antérieure	accueil enfance	RAM	Ram de Moissac	12 037,53	12 037,53	12 037,53	12 037,53
Action antérieure	accueil enfance	EALJ	SMA Caf	259,87	259,87	259,87	259,87
Action antérieure	Pilotage	Coordination	Enfance	1 904,76	1 904,76	1 904,76	1 904,76
Action antérieure	Pilotage	Coordination	Jeunesse	1 730,30	1 730,30	1 730,30	1 730,30
Total actions antérieures				140 037,87	140 037,87	140 037,87	140 037,87
Total PSEJ CAF				181 707,19	181 773,13	181 233,58	181 233,58
Total PSEJ MSA (19,29%)				35 051,32	35 064,04	34 959,96	34 959,96
Total MODULE 1				216 758,51	216 837,17	216 193,54	216 193,54

Madame Marie-Christine PELLISSOU
Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn et Garonne

Monsieur Jean-Louis BONNET
Directeur Général Adjoint
MSA Midi Pyrénées Nord

Monsieur Jean-Michel HENRYOT
Maire de la Commune de Moissac

REÇU A LA
Mairie de Moissac